

COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION DU ZOO DE MAUBEUGE

PROCÈS-VERBAL
DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

Région Hauts-de-France			
Titulaires		Présent	Absent
TEINTENIER Véronique		x	
DONNAY Éric	Vice-Président du Comité syndical		x
SILLANI Antoine			x
DELANNOY Sandra			x
SAINT-HUILE Benjamin			x

Suppléants		Présent	Absent
DUFOSSET Alexandre			x
COUSIN Alexandre			x

Département du Nord			
Titulaires		Présent	Absent
LEBLANC Nicolas		x	
ROUSSELLE Marie-Paule		x	
DEVOS Carole		x	
SEGUIN Sébastien	Vice-Président du Comité syndical		x
DENYS Agnès		x	

Suppléants		Présent	Absent
HIRAUX Mickaël			x
VAN CAUWENBERGE Aude			x
QUATREBOEUF Marie-Hélène			x
LAVALLEE Eric			x

Commune de Maubeuge			
Titulaires		Présent	Absent
GRAS Michèle		x	
MORIAME Bernadette		x	
DELCROIX Dominique		x	
BERTAUX Myriam		x	
LEBRUN Annick		x	
PAQUE Jeannine		x	
DECAGNY Arnaud	Président du Comité syndical	x	
PIEGAY André		x	

Suppléants		Présent	Absent
LOCOCCIOLO Emmanuel			x
LALY Marie-Charles			x
REFFAS Naguib			x
ZEKHNINI Azzedine			x
PILATO Robert			x
MOULART Patrick			x
HADDA Djilali			x
SERHANI Samia			x

Etaient également présents :

EBEL Jimmy	Directeur du Zoo de Maubeuge
PHILIPPE Noël	Directeur Général des Services de la Ville de Maubeuge

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, le comité syndical du Syndicat Mixte pour l'exploitation du zoo de Maubeuge s'est réuni au salon d'honneur de l'hôtel de ville de la mairie de Maubeuge sur convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY - Président du comité syndical du Syndicat Mixte pour l'exploitation du zoo de Maubeuge.

Nicolas LEBLANC, secrétaire de séance fait l'appel.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 17 h.

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

En préambule, je souhaite remercier Monsieur Jimmy EBEL, le directeur du zoo, qui nous fait le plaisir d'être là; Monsieur Noël PHILIPPE parce qu'évidemment il suit encore attentivement le zoo de Maubeuge; c'est quand même une année un peu particulière pour nous, c'est une année de transition entre la ville et le zoo de Maubeuge; ce n'est pas un secret que la ville est en soutien administratif très fort avec le zoo de Maubeuge; je tiens à remercier encore celles et ceux qui nous soutiennent tels que la Région et le Département, pour leurs contributions. Concernant le zoo de Maubeuge, on a une petite baisse de fréquentation cette année.

Suspension de séance temporaire

M. Jimmy EBEL, Directeur du zoo de Maubeuge

On a une baisse de fréquentation de 12 % qui nous fait passer de 167 000 visiteurs à 150 000 à peu près tout en sachant que l'année dernière nous avons déjà fait un bond de + 10 000 donc elle est à relativiser.

Pour vous donner les grands points de fréquentation: fin mai, nous étions sur des fréquentations record, comme beaucoup de parcs touristiques; on a perdu près de 10 000 entrées sur le mois de juillet avec cette alternance « canicule pluie canicule pluie » et les vacances de la Toussaint ont été catastrophiques puisqu'on a dû fermer administrativement pour la tempête « Benjamin »; ensuite après un week-end catastrophique, le week-end du 1^{er} novembre, habituellement nous faisons 18 000 entrées, on en a perdu près de 9 000.

Reprise de la séance

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Ça, c'était pour les mauvaises nouvelles, mais il y a des bonnes nouvelles quand même.

Les recettes, hors subventions publiques, l'année dernière, nous étions à 1 398 000 euros et cette année nous sommes à 1 375 000 euros ce qui veut dire que les personnes qui sont venues dans le zoo ont plus consommé qu'avant; nous avons perdu des groupes scolaires mais par contre nous avons plus d'entrées visiteurs individuelles et c'est pour ça que nous avons équilibré le zoo.

Mais le chiffre est quand même bon, pour vous dire pendant le COVID nous étions sur des niveaux de facturation de 700 000 euros et en 2023 on était à 1 100 000, on a atteint 900 000 en 2019; en 2024, très bonne année, 1 400 000 et là on est à 1 375 000, ça reste quand même une très bonne année pour le zoo de Maubeuge en terme de recettes; et évidemment vient la subvention municipale de 500 000 euros, du Département 200 000 et la Région 200 000 donc c'est grâce aussi, encore une fois, aux financements publics que nous arrivons à maintenir le zoo de Maubeuge qui est un bel équipement et je remercie votre soutien pour les collectivités territoriales.

L'ordre du jour a été communiqué dans les temps

Cependant je tiens à vous préciser une faute de frappe dans un document que vous avez reçu le 10 décembre, la note de présentation annexée à la décision modificative n°1, on vous a présenté un montant de 177 646,18 € mais il fallait corriger cette coquille car le véritable montant est de 1 776 464,18 €. Etes-vous d'accord pour corriger cette erreur ?

Vous êtes d'accord, c'est noté.

Nous allons entamer l'ordre du jour

- ✓ *Liste des décisions prises par Monsieur le Président du Syndicat Mixte, des vice-présidents ou du bureau en vertu des dispositions des délibérations du comité syndical n° 4 et n° 5 en date du 24 mars 2025, portant respectivement délégations du comité syndical au Président et délégations du Comité Syndical au Bureau,*

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Vous avez reçu la décision que j'ai prise en votre nom. Y a-t-il des questions par rapport à cette décision ? il n'y en a pas, je vous remercie

- ✓ *Approbation du procès-verbal du comité syndical du 24 mars 2025*

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Vous avez eu le procès-verbal du comité syndical du 24 mars 2025

Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ce procès-verbal ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus. On considère donc qu'il est approuvé, je vous remercie

1. Démission d'un membre du comité syndical et du Bureau du comité syndical - Désignation du nouveau membre du Bureau syndical du syndicat mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Il y a la démission d'un membre syndical élu au sein du bureau syndical, Monsieur Bernard BAUDOUX, il a démissionné de son poste de conseiller départemental et Madame Agnès DENYS a été désignée en lieu et place par le conseil départemental. Donc il convient de nommer un nouveau membre au bureau syndical du zoo.

Y a-t-il un candidat, dans les conseillers départementaux pour être au bureau syndical du zoo ? pour précision, ça ne peut être que Carole DEVOS, Nicolas LEBLANC, Marie-Paule ROUSSELLE ou Agnès DENYS qui peuvent se présenter au bureau.

Quelqu'un souhaite-t-il être au bureau ? Carole DEVOS ? Agnès DENYS ?

Mme Carole DEVOS

Oui c'est d'accord

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Nous prenons acte de la démission de Bernard BAUDOUX et nous désignerons donc Carole DEVOS.

2. Dérogation au principe de prorata-temporis pour l'amortissement des immobilisations à compter du 1er janvier 2026

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Avant, lorsqu'on achetait quelque chose, entre le moment où la ville procédait à l'amortissement, et le moment où le comptable public procédait à l'amortissement, nous avions des décalages de dates, ce qui était très embêtant. Donc, maintenant nous allons mettre les amortissements à partir du 1^{er} janvier de chaque année, donc là 2026, comme ça entre le comptable public et la ville de Maubeuge, nous aurons la même date de rentrée en fonction. Nous avons fait la même chose à la ville de Maubeuge.

Est-ce qu'il y a des questions ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus.

Je vous remercie

3. Transfert de l'actif de la ville de Maubeuge acquis dans le cadre de l'activité du service parc zoologique de la ville de Maubeuge au Syndicat Mixte pour l'exploitation du zoo de Maubeuge

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Le transfert de l'actif de la ville de Maubeuge vers le Syndicat Mixte du zoo pour un montant de 10 333 573,03 €, il y a de tout, des nettoyeurs haute pression, des pistolets, des tables de pique-nique, les travaux d'aménagement du parvis, le matériel pour les hippopotames, pour les grands fauves, deux enrouleurs automatiques, des coupe-légumes, ... un vrai patrimoine ; des photos ont été faites par un commissaire de justice.

Est-ce qu'il y a des questions ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus.

Je vous remercie

4. Décision modificative n°1 du budget principal 2025

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

La décision modificative n°1 du budget 2025 du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge présente une diminution de 21 950,16€ en dépenses et en recettes d'investissement, ainsi que des mouvements entre chapitres sur les dépenses de fonctionnement mais n'entraînant aucune augmentation ou diminution de cette section.

Aussi pour faire le détail des mouvements en fonctionnement, il est à noter qu'aucune modification n'est réalisée sur les recettes de cette section.

Pour les dépenses, l'anticipation du remboursement des mises à disposition avait été faite lors du budget primitif, inscrite au chapitre 65. Pour corriger cela, une diminution de 1 591 000€ est réalisée sur ledit chapitre et portée en positif sur le 012.

De plus, pour prendre en charge l'intégralité des charges de personnel constatées, il est nécessaire de rajouter 185 464,18 € à ce mouvement de 1 591 000 €, portant le chapitre 012 à 1 776 464,18€.

Pour les charges à caractère général, il s'avère nécessaire de réduire le chapitre de 163 514,02€.

Pour permettre d'équilibrer cette partie du budget, le virement de la section fonctionnement (chapitre 023) de 21 950,16€ à la section investissement (chapitre 021) est passé à 0€.

Aussi pour permettre au budget de correspondre aux besoins exprimés, le chapitre 20 des dépenses d'équipement se voit augmenté de 15 000€.

En revanche, le chapitre 21 est réduit à 36 950,16€. Ces mouvements permettant de réduire l'ensemble des dépenses d'investissement à proportion des recettes d'investissement, et d'équilibrer la section à hauteur de 1 097 449,84 €.

Est-ce qu'il y a des questions ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus.

Je vous remercie

5. Adoption du mode de gestion des immobilisations et de l'amortissement par catégories de biens à compter du 1^{er} janvier 2026

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Il s'agit ici de permettre au Syndicat Mixte de prendre pleinement en charge ses immobilisations, et les amortissements qui en découlent.

En outre, les seuils précisés dans la délibération ont pour vocation de clarifier le positionnement de certains biens en investissement ou en fonctionnement, et ainsi de rationaliser le processus d'achat (éviter les multiples petits achats et les procédures hors-marchés, et favoriser des achats de biens plus importants, en conformité avec les règles de la commande publique).

Pourquoi mettons-nous ça ?

Parce qu'à la ville de Maubeuge, suite au transfert, nous avons dû respecter la nomenclature et à chaque fois que nous achetions un bien de 300/400 €, on faisait un amortissement. Ça faisait un patrimoine très important en termes de lignes, sauf que la valorisation n'était pas très importante ; on monte donc les investissements à 1 000 € et on adopte l'amortissement des comptes de réseau de voirie, installation de voirie, réseaux divers, matériels et outillages incendie et défense civile, matériel roulant de voirie, autres matériels et outillages de voirie, matériels et outillages techniques cela à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le seuil de valeur préalable de 1 000 € pour qu'un bien puisse relever de l'immobilisation aussi un seuil de 2 500 € pour l'achat global de biens immobilisables dont la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € à compter du 1^{er} janvier 2026. Voilà donc on crée des sections et on change un peu les règles d'amortissements et d'immobilisations

Est-ce qu'il y a des questions ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus.

Je vous remercie

6. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement, de fonctionnement, et la mise en recouvrement des recettes pour l'exercice 2026

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Comme nous n'avons pas voté le budget pour 2026 au sein du Syndicat, il vous est proposé l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement de fonctionnement, et la mise en recouvrement des recettes pour l'exercice 2026. Il faut évidemment engager, le zoo a besoin d'avoir de l'argent sur son compte pour démarrer, d'avoir un budget préalable ; nous allons donc, avant de faire le budget, autoriser les engagements de dépenses, d'équipements et de fonctionnement, Il est donc proposé sur base des 1 119 400 € de dépenses d'équipement 2025, d'autoriser le Syndicat Mixte à engager les dépenses d'équipement à hauteur de 279 850 €.

Est-ce qu'il y a des questions ? il n'y en a pas ; des abstentions, des votes contre ? non plus.

Je vous remercie

7. Fonds de conservation des espèces : affectation de l'enveloppe relative à la saison 2025

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Une petite explication : à chaque entrée, on donne de l'argent pour la conservation des espèces, nous participons à des programmes de réintroduction des animaux dans leur espace naturel, nous sommes un des zoos qui s'engage fortement sur la préservation des espèces, il y en a pour 22 521,20 €, somme qui va contribuer à la préservation des espèces pour ces différents programmes, c'est donc un investissement important et vous pourrez remarquer qu'il n'y a jamais de manifestation devant le zoo de Maubeuge car nous avons un engagement très fort pour accompagner ces programmes de préservation des espèces mais je pense que le montant qui va être attribué à ces associations mérite des explications : qui sont ces espèces et pourquoi ces montants là et à quoi cela va servir ?

Suspension de séance temporaire

M. Jimmy EBEL, Directeur du zoo de Maubeuge

Le fond de conservation, comme l'expliquait Monsieur le Président, est alimenté par une partie, par un prélèvement sur chaque entrée payante ; donc jusque 2019, il était de 0,10 € sur chaque entrée payante, actuellement, il est de 0,20 € et comme l'a dit Monsieur le Président, cela fait du zoo de Maubeuge un zoo précurseur sur les zoos publics, sur ce type de dotations puisque chaque année depuis une dizaine d'années, nous recevons le trophée d'or du parc public ayant le plus participé à la conservation animale au niveau de l'association française des parcs zoologiques.

Donc le choix des associations qui vous est proposé est à la fois coordonné par les espèces présentes sur le zoo et par une volonté forte du zoo de toujours unir un lien entre l'homme et l'animal ; tous les programmes que vous pouvez voir proposé ce soir unissent toujours le lien de l'homme et l'animal. C'est l'homme qui est vraiment un acteur de l'écotourisme ou de la défense des animaux.

Il vous est proposé en premier :

L'association ASGN, association phare du zoo de Maubeuge, qui aide à la préservation des girafes du Niger, qui sont les dernières girafes de l'ouest africain puisque toutes les girafes que l'on connaît sont dans l'est africain, le Kenya, la Tanzanie et donc au nord du Niger, il y a une petite population de girafes qui en 2005 était au nombre de 100, aujourd'hui elles sont 500.

Le seul petit souci c'est que cette population de girafes est au nord de Niamey et c'est le fief d'Al-Qaïda, cela veut dire qu'au jour d'aujourd'hui, ce programme est très fort humainement car il permet à la fois de soutenir les girafes mais aussi les populations locales et nous sommes très fiers d'être un des principaux donateurs à ce programme avec le zoo de Doué la Fontaine ; il vous est donc demandé d'attribuer une somme de 8 000 € qui est constante chaque année et qui est la somme la plus importante.

Vous avez l'association CHAPARRI qui œuvre en Amérique du Sud à la préservation des ours à lunettes que vous pouvez voir sur le zoo et qui est également très forte en investissement humain puisque c'est une des associations qui met le plus en avant l'écotourisme, ce sont les populations locales qui ont créé un écotourisme qui a généré des fonds, et ces fonds servent à protéger cette enclave appelée « TU TIERRA » qui est dans le programme de conservation à Paris et dans lequel les ours à lunettes sont protégés. Ce qu'il faut savoir c'est que l'ours à lunettes est ce qu'on appelle une espèce « drapeau » mais à côté de cela, il y a des milliers d'espèces qui sont également protégées par ce programme.

Il vous est donc proposé d'attribuer la somme de 5 000 €.

Ensuite, vous avez le Fonds de conservation AFDPZ, Association Françaises des Parcs Zoologiques, où il y a un fond qui œuvre principalement pour les espèces dans les espaces francophones, que ce soit en France, dans les territoires en Métropole ou dans les territoires d'Outre-Mer,

Il vous est donc proposé d'attribuer la somme de 3 521,20 €.

Vous avez le Wilderness & Wildlife Conservation Trust, association qui œuvre à la protection de la panthère du Sri Lanka, la panthère la plus menacée au monde ; nous avons la chance sur le zoo de présenter un couple reproducteur ; il y a moins de quelques centaines d'individus à l'état sauvage et donc nous finançons depuis quelques années cette association pour 2 000 €.

De même pour le Program Konservasi Harimau Sumatera qui aide à la préservation du tigre de Sumatra ; depuis 2 ans, c'est devenu un des programmes phares du zoo puisqu'on a la chance, et c'est très rare, d'héberger un couple reproducteur, un mâle est arrivé cette année de Londres et donc en 2026, nous devrions avoir des petits tigres au sein du zoo, mais Avant cela il faut bien entendu qu'ils s'entendent.

Ensuite, vous avez l'EAZA Conservation Campaign 2025, association européenne des zoos qui est très élitiste, dans laquelle le zoo est membre depuis 2016, nous sommes réinspectés régulièrement ; le zoo sera réinspecté en 2027. Chaque année, il y a une campagne de cette association qui ne correspond pas forcément à des espèces du zoo de Maubeuge, mais le but c'est de montrer l'implication dans l'ensemble de la biodiversité mondiale. Il vous est donc proposé d'attribuer la somme de 1 000 €.

Et pour finir, l'association Red panda Network que l'on soutient depuis 2 ans, et qui est un programme qui soutient la protection du panda roux dans son milieu naturel et qui œuvre également au programme européen d'élevage et qui est en train de se développer et quelques animaux commencent à être disponibles pour les nouveaux holders (nouveaux parcs) et je vois Monsieur le Président à côté de moi, qui rêve de pandas roux au zoo et nous avons promis qu'il y en aura mais comme le zoo de Maubeuge n'achète plus et ne vend plus d'animaux, nous sommes dans ces programmes ; Le but étant de créer des enclos adaptés, homologués puis que les animaux arrivent. La somme pour cette association est de 1 000 €.

Donc la somme globale est de 22 521,20 €

Reprise de la séance

M. Arnaud DECAGNY, Président du comité syndical

Avez-vous des questions sur les programmes ?

Ce serait vraiment une belle espèce pour le zoo de Maubeuge, un panda roux, espèce très facile contrairement à d'autres comme le koala.

Avez-vous des questions sur les pandas roux, les panthères ?

Est-ce qu'il y a des abstentions, des votes contre ? non plus.

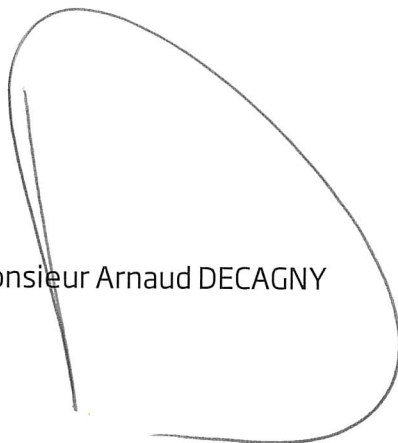
Je vous remercie

Merci de votre présence

Le zoo va rouvrir le samedi 28 mars et vous serez invités pour cette réouverture.

La séance est levée à 17h40

Le Président du Comité syndical



Monsieur Arnaud DECAGNY

La secrétaire de séance



Madame Jeannine PAQUE

Publié le : 10 JUIN 2026